



NAMUR | OÙ TROUVER L'AIDE ADÉQUATE POUR MON PATIENT EN DÉCLIN COGNITIF ?

Auteurs : Noémie Depunder, pauline Harpigny, Christelle Huart
Dernière mise à jour : 02/03/22

Fiche de synthèse d'un exposé fait dans le cadre de la formation « Le déclin cognitif » organisée le 22 avril 2021 par la Cellule Rampe-âge de Namur.

Points abordés

- Cas pratique
- Pistes de réflexion - Pourquoi faire appel à un centre de coordination?
- Mise en place de prestataires d'aides et de soins à domicile
- Aspects juridiques et financiers
- « Référent Communal Démence » également appelé « Agent Proxidem »
- Qui peut aider le patient? Aider ses proches à Namur ?
- Les services de soutien
- Les activités complémentaires au domicile
- Alternatives au logement

Cas pratique

Monsieur X 78ans et Madame Y 86 ans vivent dans un logement social et ont des difficultés financières. Monsieur est atteint de la maladie d'Alzheimer depuis maintenant 2ans. Monsieur et Madame ont toujours tout géré tous les deux mais depuis quelques temps Madame a des difficultés pour gérer le quotidien. Le couple est aidé par une voisine pour la réalisation des courses mais Madame a des suspicions d'abus financier de la part de cette voisine. Madame a l'impression que Monsieur s'ennuie et ne sait pas comment l'occuper.

Récemment, Monsieur a dû passer un bilan gériatrique et les médecins se sont rendus compte que son état se dégrade. Monsieur a fait une chute et est resté au sol quelques heures car Madame était absente. Depuis, il n'est plus en mesure de gérer sa toilette. Monsieur refuse que Madame l'aide et est violent avec elle. Madame en a profité pour faire part de son épuisement et de ses difficultés pour accepter la situation de Monsieur. De plus, Madame a ajouté que Monsieur a tendance à partir durant la journée.

Au vu de la situation, la gériatre propose de reprendre contact avec le médecin.

Selon vous, que pourrait faire le médecin généraliste ?

Piste de réflexion

Le médecin traitant (ou la famille, l'entourage, autres intervenants) peut faire appel à un **service de coordination** afin d'être épaulé dans ces démarches :

- Les services de coordination d'aide et de soins à domicile peuvent venir évaluer les besoins ou donner des informations,
- Respect du libre choix du bénéficiaire et/ou de son représentant
- Rapidité des prises en charge (une prise en charge dans les 48h)
- Gratuité de l'intervention de la coordinatrice
- Une seule personne de référence
- Information complète, connaissance du réseau et professionnalisme afin de permettre un choix éclairé du bénéficiaire.
- Prise en compte des avantages du bénéficiaire (Affiliation mutuelle, ...)
- Mise en place des prestataires et continuité des collaborations avec les prestataires déjà en place
- Communication et relais des informations vers le bénéficiaire, l'entourage, les prestataires, le médecin traitant, l'administrateur de biens et/ou de personne...
- Vision globale de la santé physique et du bien-être psychosocial (accompagnement dans les problématiques de logement, maltraitance, administration de biens et de la personne,...)
- Devoir d'indépendance.

Mise en place de prestataires d'aides et de soins à domicile

« Monsieur et Madame ont toujours tout gérés tous les deux mais depuis quelque temps Madame a des difficultés pour gérer le quotidien. »

- ✓ Aide-familiale, aide-ménagère (sociale) ou titre service, ALE, Repas à domicile

« Depuis, il n'est plus en mesure de gérer sa toilette. »

- ✓ Infirmière, aide-familiale

« Monsieur a fait une chute et est resté au sol quelques heures car Madame était absente. »

« Madame en a profité pour faire part de son épuisement. »

- ✓ Kiné, ergothérapeute (aménagement du domicile), prêt de matériel, garde à domicile, Baluchonneuse Alzheimer.

Télévigilance ?

Aspects juridique et financiers

« Monsieur X 78ans et Madame Y 86 ans vivent dans un logement social et ont des difficultés financières. »

- ✓ Service social Mutuelle (☒ voir avec le service social)
- ✓ Service social CPAS (Aide individuelle, Accompagnement,...)
- ✓ Service social ville/commune
- ✓

« Le couple est aidé par une voisine pour la réalisation des courses mais Madame a des suspicions d'abus financier de la part de cette voisine. »

- ✓ Requête d'administration de biens et/ou de la personne (☒ justice de paix)
- ✓ Respect seniors (☒ 0800/30.330 du lundi au vendredi de 9h à 17h.)

« Référent Communal Démence » également appelé « Agent Proxidem »

2 agents Proxidem pour la ville de Namur en partenariat avec la Ligue Alzheimer

- Aurélie DUFOUR (AS Handicontact - Service de Cohésion Sociale Ville de Namur (081/24.63.26)
- Annick MABILLE (AS Service Accompagnement Social au CPAS Namur (081/33.74.55) – Guide Namurois du Maintien à Domicile)

Leurs missions :

- **Ecouter et informer** les bénéficiaires, les proches et les professionnels requérant des informations sur la maladie, le diagnostic, la prise en charge, les services existants d'aide spécifique, les aides financières, les aides au domicile, etc. ...
- **Orienter** ceux-ci vers les services d'aides disponibles sur le territoire de la commune de Namur ou les Agents Proxidem d'autres communes, etc. ...
- **Dresser** régulièrement l'**inventaire des offres de services** en ce domaine et **révéler ainsi les besoins rencontrés sur le terrain** sur le territoire de la commune de Namur **aux Autorités Ville-CPAS avec propositions de pistes de remédiation.**

Qui peut aider le patient ? Aider ses proches à Namur ? (proposition des agents proxidem)

Considérant le patient et/ou l'aidant proche comme une Personne dans sa globalité vivant quotidiennement la réalité de la maladie d'Alzheimer ou d'une démence apparentée, de multiples professionnels et services plus généralistes font partie du réseau à mobiliser tout comme les professionnels et services spécifiques en la matière.

- Dès lors, pour connaître qui fait quoi en matière « d'accompagnement » au projet de vie à domicile, je vous propose de vous référer également à la nouvelle version du « Guide Namurois du Maintien à Domicile » téléchargeable gratuitement sur le site du CPAS de Namur www.cpasnamur.be
- **Nouveau : « Le fil d'Ariane »** 10 lits – uniquement pour personnes souffrant d'un vieillissement à déclin cognitif (Alzheimer) encore autonomes mais en difficulté au domicile et ayant un diagnostic posé par gériatre, un neurologue, un neuropsychiatre. Ce service est un **service de passage entre le domicile et l'entrée dans la Maison de Repos et de Soins Saint-Joseph du CPAS de Namur** pour une durée indéterminée. Prix journalier : 49,89 €. Il s'agit d'un service ouvert et non d'un cantou!
- **Nouveau :** En tant qu'Agents Proxidem, nous participons désormais activement à l'**Alzheimer Café** en vue **d'écouter, informer et orienter les patients et les aidants proches** qui le fréquentent – le **2ème jeudi du mois de 14h à 16h.**



QUI PEUT M'AIDER, AIDER MES PROCHES À NAMUR ?

J'AI BESOIN DE

CONTACTS SOCIAUX ?



QUI PEUT M'ACCOMPAGNER DANS MON PROJET DE VIVRE À DOMICILE ?



COORDINATRICES AIDES ET SOINS À DOMICILE



OÙ TROUVER UNE AUTRE SOLUTION LOGEMENT ?



MA FAMILLE / MON COUPLE ?



OÙ TROUVER DES INFOS ?



ET SI JE ME PERDS ?



MES SAVOIRS—MES ACQUIS ?



MA SANTÉ ?



01/01/2020
« Le fil d'Ariane » -
MRS Saint-Joseph à
Temploux CPAS
Namur

Les services de soutien :

« Madame en a profité pour faire part de ses difficultés pour accepter la situation de Monsieur. »

- Le Bien Vieillir (Vis ma Vie, consultations individuelles, soutien groupes de parole en maison de repos, formations, études ...) 081/658700
- Aidants-Proche (081/30 30 32)
- Ligue Alzheimer (ligne verte d'info 0800/15 225), Groupe des Battants, formation pour les professionnels, les familles et les proches (Ville de Namur), fiches pratiques, Alzheimer Café, centre de documentation, conférences thématiques, convention Ville Amie Démences, Protocoles Disparition Seniors)
- ANA / Accompagnement psychologique individualisé/ service de santé mentale (081 776 733)
- Consultations Psychologiques pour les Aidants Proches (INTERREG)
- Consultations chez un psychologue indépendant
- Alzheimer Café (contacter agent proxidem)

« De plus, Madame a ajouté que Monsieur a tendance à partir durant la journée. »

- Protocole Disparition Seniorsdactrices

Les activités complémentaires au domicile

« Madame a l'impression que Monsieur s'ennuie et ne sait pas comment l'occuper. »

- Centres de Soins de Jour reconnus INAMI,
- Centre de jour « le relais des familles » **0474 42 08 65**, « Un Nouveau Chapitre » **0474 98 57 04**
- Activités (mutuelle ou commune)
- Bénévoles et visites de courtoisie (« Donner de la vie à l'âge » Senoah **081/22.85.98** , Hestia **081/564185**)
- Alzheimer Café (contacter agent proxidem)

Alternatives au logement

- « Le fil d'Ariane » MRS CPAS Namur Saint- Joseph à Temploux
- Court Séjour
- Maison de repos/et de soins /CANTOU

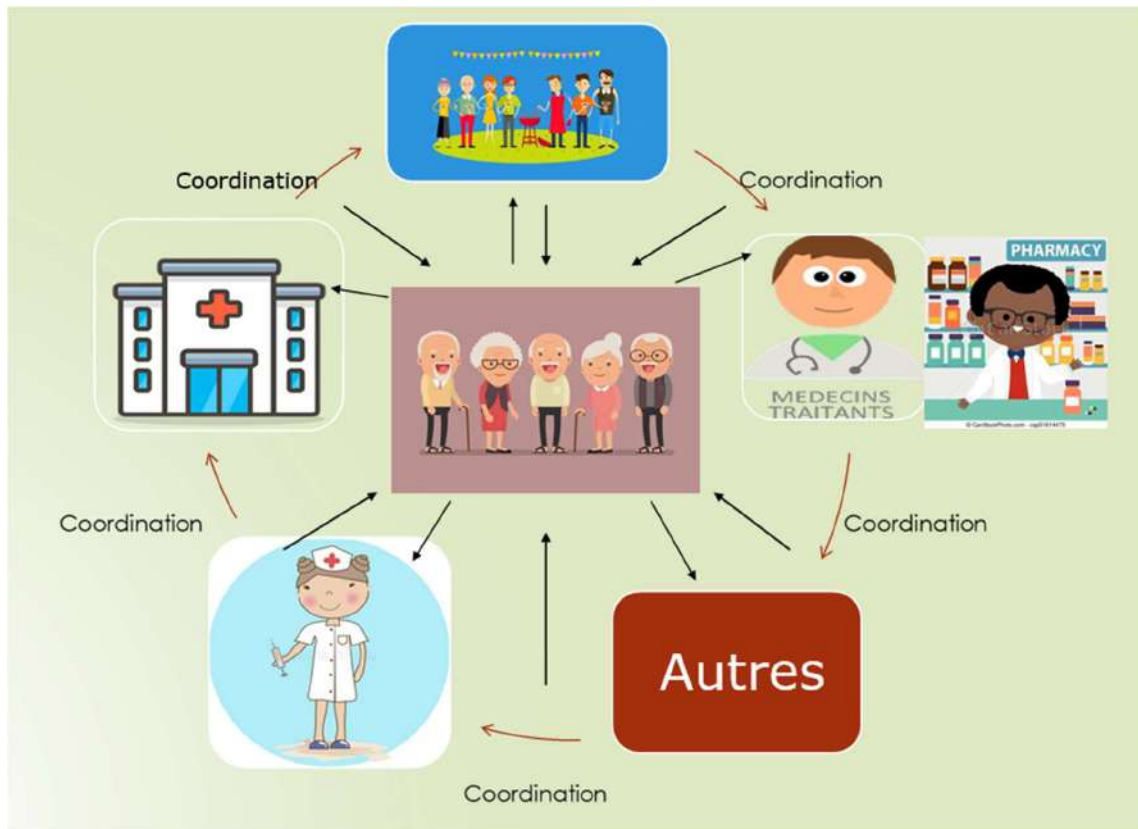
Pour inscrire quelqu'un en maison de repos, une échelle de Katz (parfois en plus MMSE) est nécessaire. Il est nécessaire de rappeler régulièrement la maison de repos afin de demander à rester sur liste d'attente.

- Résidence Service * **NON – Pas d'accès si diagnostiqué Alzheimer**
- SENOAH (Ancien « Infor Home » (081/22.85.98 entre 8H30-17H)

Missions :

- ✓ Liste des établissements en Wallonie
- ✓ Personnel qui peut aider dans le cheminement personnel vers une entrée en maison de repos
- ✓ Aide juridique

Aide gratuite



Rédactrices

- Noémie Depunder, coordinatrice de soins à domicile ASD | 081/257.457
- Pauline Harpigny, coordinatrice de soins à domicile VAD | 081/743.384
- Christelle Huart, coordinatrice de soins à domicile CSD | Tel. 081/777.111

